

Nos PARTENAIRES TECHNIQUES

COMMUNICATION





SIGNALITIQUE DOSSARDS-PLAQUES de CADRE

MAILLOTS de Leader

RÉCOMPENSES







Liaison RADIO

Photo-Finish informatique

DEPANNAGE OFFICIEL









Scannez et découvrez!









LES PARTENAIRES

Partenaire Officiel



Partenaires Institutionnels





Villes Etapes





St NICOLAS du Bosc La HAYE du Theil



Partenaires















Classements Officiels















COURSE par ÉTAPES



Les Juniors ne bénéficient pas d'un calendrier très conséquent. Les jeunes coureurs ont notamment peu l'occasion de participer à une course par étapes uniquement ouverte à leur catégorie.

TOUR de l'Eure Juniors répond à notre volonté de se mobiliser pour faire vivre ce type d'épreuve et de créer un véritable événement pour la catégorie Juniors.

Course par Etapes Nationale (2.14) Juniors

- 3 Etapes
- 230 Km
- Un contre la montre par équipes





TOUR de L'EURE Juniors entend

- Valoriser l'esprit d'équipe
- Promouvoir l'image des formateurs, clubs, départements, régions
- · Participer à la formation des juniors

Croire en la Jeunesse

Présentation

PERMANENCE

La permanence de l'organisation se tiendra :

....1

de 10h00 à 14h00

Hôtel de ville GISORS

de 18h00 à 19h00

Salle des Associations Les ANDELYS

677792

de 11h00 à 13h00

Mairie

La HAYE du T.

6172233

de 18h00 à 19h00

Hôtel de ville LOUVIERS

REUNION TECHNIQUE

La réunion Directeurs Techniques / Commissaires

se tiendra à: 12h45

Salle du conseil Hôtel de ville GISORS

CONTROLE ANTI-DOPAGE

Lieu des contrôles

Etape 1 : Salle des Associations

Les ANDELYS

(Ligne d'Arrivée)

Etape 2 : Salle des fêtes

La HAYE du T.

(Ligne d'Arrivée)

Etape 3: Gymnase Pampoule

Rue Pampoule

LOUVIERS

(300 m la Ligne d'Arrivée)





JURY des COMMISSAIRES

Président du Jury: Roger HUARD

Arbitre: Annie Claude COURTAUT

Jean Michel MAHIER

Arbitre Moto: Sylvain HORUCKOWA

Dominique COUTURIER

Chronométreur: Danièle DELIMAUGES Juge Arrivée :

Mathieu OSMONT

Téléphone ORGANISATION 06 07 86 27 73 Téléphone PERMANENCE 06 81 52 36 97



Art . 1 : Sécurité

1.1. Consigne Générale

La course ne bénéficie pas de l'usage privatif de la voie publique. En conséquence, le respect du code de la route est en usage pour les coureurs et véhicules.

Au cours des 1° et 3° étapes, les coureurs et véhicules suiveurs ont l'obligation d'emprunter la voie de droite lors du passage des îlots directionnels et giratoires.

1.2. Etape Contre La Montre

Au cours de la 2° étape (C.L.M. par Equipes), les coureurs ont l'obligation d'emprunter uniquement la voie de droite de la chaussée.

Cette obligation est IMPERATIVE aux endroits précis signalés dans le livre de route.

1.3. Coureur Isolé

Au cours des 3 étapes, tout coureur qui ne sera pas escorté par une moto ou un véhicule de l'organisation devra IMPERATIVEMENT respecter le code de la route.

Art . 2 : Délai d'élimination

1°et 3° Etapes : 25% du vainqueur **2°Etape** : 30% de la 1° équipe

Art . 3 : Ordre des Véhicules Techniques

L'ordre de marche des voitures techniques sera établi

Pour la 1° étape : Par tirage au sort

Pour la 3° étape :

Suivant l'ordre du Classement Général Individuel établi à l'issue de la 2° étape (C. L. M. par Equipes).

Art . 4 : Dépannage Neutre

L'organisation mettra à disposition 1 moto et 3 véhicules pour le dépannage neutre.

Chaque équipe a l'obligation de fournir à l'organisateur une paire de roues pour assurer le service de dépannage neutre.

Les Badges Officiels pour les véhicules d'équipes ne seront distribués qu'après la remise des roues.

Art . 5 : Dossards et Plaques de cadre

Les dossards (2) et plaques de cadre seront distribués au Directeur Sportif après les opérations officielles de contrôle des commissaires et après le versement de la caution d'engagement de 75 € par équipe.

Cette caution sera restituée dès le retour des dossards et plaques de cadre à l'organisateur à la fin de l'épreuve.



Art . 6 : Etape Contre la Montre / Equipes

6.1. Report Classement Général Individuel

Pour chaque coureur, le temps reporté au Classement Général Individuel sera calculé selon le barème suivant établi en fonction du classement par équipes de l'étape 2 C.L.M / Equipes.

BAREME

- Coureur de la 1° équipe :
 Temps réel réalisé par l'équipe
- Coureurs de la 2° équipe : Temps réel réalisé par la 1° équipe + 25 secondes (max)
- Coureur de la 3° équipe :

 Temps réel réalisé par la 1° équipe + 35 secondes (max)
- Coureur de la 4° équipe : Temps réel réalisé par la 1° équipe + 40 secondes (max)

Ainsi de suite, de 5 secondes en 5 secondes

En cas d'écart inférieur à la pénalité, c'est le temps réel de l'équipe concernée qui sera reporté au Classement Général Individuel.

Les coureurs lâchés se verront attribués leur temps réel.

6. 2. Classement par Equipes

Le classement de la 2° étape (C.L.M. par Equipes) sera établi sur le temps réalisé par le 3° coureur de chaque équipe.

Ce temps sera multiplié par 3 pour le classement général par équipes.

6. 3. Matériel spécifique

Le matériel spécifique Contre la Montre (conforme à la réglementation fédérale) sera autorisé pour la 2° étape.

6. 4. Ordre des Départs

L'ordre des départs sera déterminé suivant le classement général par équipes établi à l'issue de la 1° étape.

Départ toutes les 3 minutes.

LIMITATION BRAQUETS

Conformément à la règlementation, les braquets sont limités à 7,93 m pour les 3 étapes.

CONTRÔLE – zone de Départ

Etape 1: à partir de 14h10

Etape 2 : 5 mn avant l'heure de départ de l'équipe

Etape 3: à partir de 14h10

DOSSARDS - PLAQUES de CADRE

Les dossards et plaques de cadre devront être obligatoirement rendus aux organisateurs.

Retour : à la permanence après l'arrivée de la 3ème étape

RAPPEL

Les dossards et les plaques de cadre ne doivent pas être modifiés, ni pliés

VESTIAIRES - DOUCHES

Etape 1: DEPART

Ecole Jean Moulin

GISORS

(site de Départ)

ARRIVEE

Gymnase Boyer Les ANDELYS (Ligne Arrivée)

Etape 2: ARRIVEE

Vélodrome

Le NEUBOURG

(10 Km de la Ligne d'Arrivée)

Etape 3: DEPART

Gymnase du Haut Phare

Le Neubourg

ARRIVEE

Gymnase Pampoule Rue Pampoule

LOUVIERS

(300m de la Ligne d'Arrivée)

Organisation



DEPANNAGE NEUTRE

Le dépannage neutre sera assuré par 3 véhicules et 1 moto mis à disposition par l'organisation :

AVANT: 1 Véhicule SHIMANO (A.S.M)

1 Moto SHIMANO (A.S.M)

ARRIERE: 2 véhicules de l'ORGANISATION

Chaque équipe a **l'obligation** de fournir à l'organisateur une paire de roues pour assurer le service de dépannage neutre.

(Article 4 du règlement particulier)

La remise des Badges Officiels pour les véhicules d'équipes ne sera effectuée qu'après la dépose des roues auprès des véhicules de l'organisation.

SECURITE

Pour l'ensemble des étapes, les coureurs et les véhicules devront respecter les instructions de l'article 1. du règlement particulier de l'épreuve.



Ceci concerne encore plus les coureurs non escortés par les véhicules ou motos de l'organisation. Le respect du code de la route est alors impératif.

LISTE des HOPITAUX

C.H. LOUVIERS 2, rue St Jean 02 32 25 75 00

C.H. EVREUX rue Léon Schwartzenberg 02 32 33 80 00

CH GISORS Route de Rouen 02 32 27 76 76

C.H. Eure Seine 5 rue du Docteur Brunet VERNON 02 32 71 69 24

SERVICE MEDICAL

Le service médical sera assuré par :

- 1 médecin (véhicule)
- 1 interne (moto)
- 2 Ambulances

LIAISON RADIO

La LIAISON RADIO est assurée par « ASSISTANCE SPORTS MÉDIA »

Un poste récepteur sera fourni à chaque équipe : Auprès du véhicule « A.S.M » stationné sur le **parking Organisation de 10h30 à 13h00**

La licence de chaque Directeur Sportif sera demandée en caution du matériel.

RETOUR du matériel

Sur le Parking des Directeurs Sportifs après l'Arrivée de la 3° étape.

SIGNALITIQUE

Fléchage Officiel de la course



ECOLOGIE

La course traverse plusieurs sites classés NARURA 2000 Nous invitons l'ensemble des participants : Coureurs, Suiveurs, Accompagnateurs, Spectateurs à adopter un comportement Eco-Citoyen.

Ne rien jeter dans la nature.

Organisation





MEILLEUR GRIMPEUR

km 73.400

km 91.400





Attribution des Points sur les 4 premiers coureurs: **6, 4, 2, 1 Pts**

Localisation des classements

Etape 1	km 19.000 km 30.500	DAMPMESNIL (2,000 km) GASNY (1,000 km)
	km 65.000	PORT-MORT (2,000 km)
	km 76.300	NOYERS (2,000 km)
	km 91.800	NOYERS (2,000 km)
Etape 3	km 26.500 km 34.000 km 46.300	BROSVILLE (1,000 km) HOUETTEVILLE (1,500 km) AMFREVILLE s/i (1,800 km)





St LUBIN (2,000 km)

St LUBIN (2,000 km)



Attribution des Points sur les 4 premiers coureurs 6, 4, 2, 1 Pts

Localisation des classements

Etape 1	km 13.700	BERTHENONVILLE (Entrée
	km 40,600	SURCY (Carrefour D8)
	km 62.200	PORT-MORT (centre)
	km 74.300	Les ANDELYS (Ligne Arrivée)
Etape 3	km 13.000	QUITTEBEUF (Centre)
	km 42.400	HONDOUVILLE (Sortie)
	km 58.200	SURTAUVILLE (Sortie)
	km 71.000	LOUVIERS (Ligne Arrivée)

JEUNE

Le classement JEUNE sera remis au 1er courreur junior 1 au classement général à l'issue des étapes 1 et 3





Classements

PROTOCOLE ARRIVEE

Par respect du public et des partenaires de l'épreuve, nous vous demandons de présenter au podium protocolaire,

dès l'arrivée.

les coureurs concernés par le protocole

Nous vous remercions de faire l'effort nécessaire afin de procéder rapidement aux opérations protocolaires.

Etape 1: Vainqueur de l'étape

Meilleur Grimpeur

Sprint

Jeune

Etape 2 : 1ère Equipe à l'étape

Vainqueur du Classement Général

Etape 3 : Vainqueur de l'étape

Vainqueur du Classement Général Individuel

Vainqueur du Classement Général MEILLEUR GRIMPEUR

Vainqueur du Classement Général SPRINT Vainqueur du Classement Général JEUNE

La 1ère équipe du Classement général par équipes





MAILLOTS de LEADER

Classement Général Individuel

L'EUPE en Normandie

Meilleur Grimpeur







Jeune





Protocole





www.gerosporting.com

81 rue Nationale 37250 - SORICNY (sortie 24 a autoroute A10) TEL: 02 47 73 82 04 - 06 31 46 10 52

598 958 745 RCS Tours





Scannez et découvrez!



Tour de l'Eure





